

formations

en promotion de la santé
à destination des professionnels
DU MILIEU CARCÉRAL

2024

Formations proposées par les comités d'éducation pour la santé
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et financées par l'ARS PACA





INFORMATIONS utiles

CoDES 84

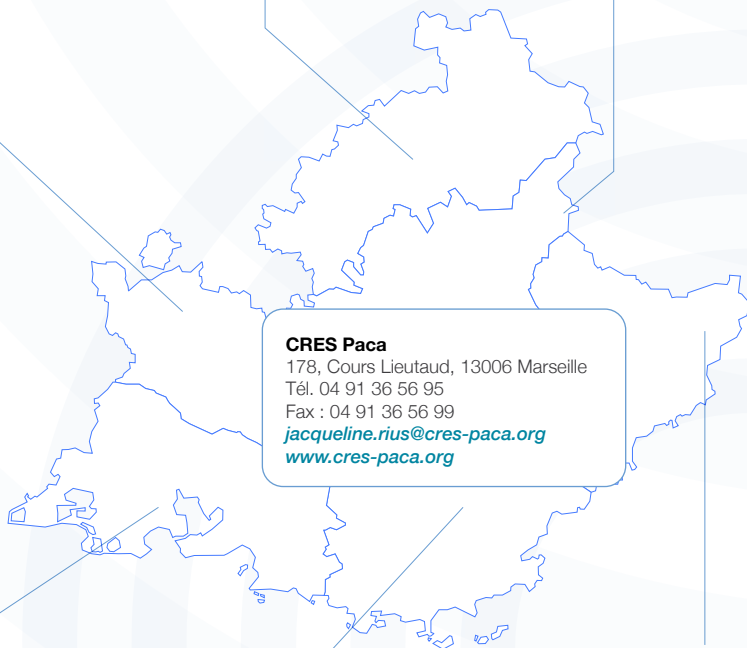
57, avenue Pierre Sébard
84000 Avignon
Tél. 04 90 81 02 41
Fax : 04 90 81 06 89
accueil@codes84.fr
www.codes84.fr

CoDES 05

6, impasse de Bonne
05000 Gap
Tél. 04 92 53 58 72
Fax : 04 92 53 36 27
codes05@codes05.org
www.codes05.org

CoDES 04

42, bd Victor Hugo
04000 Digne-les-Bains
Tél. 04 92 32 61 69
Fax : 04 92 32 61 72
contact@codes04.org
www.codes04.org



CRES Paca

178, Cours Lieutaud, 13006 Marseille
Tél. 04 91 36 56 95
Fax : 04 91 36 56 99
jacqueline.nus@cres-paca.org
www.cres-paca.org

CoDEPS 13

25B, av. Jules Cantini
13006 Marseille
Tél. : 04 91 81 68 49
contact@codeps13.org
www.codeps13.org

CoDES 83

Hôpital Clémenceau
Bât. Coste Boyère, 1^{er} étage
421, avenue du 1^{er} Bataillon d'In-
fanterie de Marine du Pacifique,
83130 La Garde
Tél. 04 94 89 47 98
Fax : 04 94 92 80 98
contact@codes83.org
www.codes83.org

CoDES 06

27, bd Paul Montel
Bât. Ariane, 5^e étage
06200 Nice
Tél. 04 93 18 80 78
Fax : 04 93 29 81 55
cpatuano@codes06.org
www.codes06.org

Les formations proposées dans ce catalogue sont assurées par les CoDES. Prendre contact avec le CoDES du département pour l'organisation de formations.
Concernant les formations à l'éducation thérapeutique du patient, s'adresser au CRES : www.cres-paca.org/formations/education-therapeutique-du-patient

L'instruction interministérielle du 7 septembre 2023^[1] relative à la mise en place d'une **stratégie régionale de promotion de la santé en milieu pénitentiaire** accompagne le développement d'un programme d'actions régional de promotion de la santé en milieu pénitentiaire. Cela nécessitera l'implication continue, dans le cadre du champ de leurs compétences réglementaires, de tous les acteurs : sanitaires, pénitentiaires, sociaux, médico-sociaux, éducatifs, associatifs et des personnes détenues.

Pour accompagner cette démarche, **l'instruction prévoit le déploiement d'une offre de formation professionnelle par les IREPS** (instances régionales d'éducation et promotion de la santé) pour l'ensemble de ces acteurs, dans les territoires. Le Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des Personnes les plus démunies (PRAPS) 2023/2028 de l'ARS PACA² a inscrit comme objectif le développement **des formations croisées à destination des professionnels sanitaires et pénitentiaires**.

Dans ce contexte le réseau régional d'éducation pour la santé par l'intermédiaire de ses comités (CODES/ CODEPS) propose une offre de formation répertoriée dans ce catalogue.

Le réseau propose également :

- Un service d'ingénierie de formation permettant de concevoir des formations répondant à des besoins plus spécifiques exprimés par les professionnels
- Un service d'ingénierie de projet pour accompagner les équipes dans la définition, l'élaboration de programme de promotion de la santé au sein de leur établissement, au regard des besoins et priorités identifiés par les équipes.

N'hésitez pas à vous rapprocher du comité départemental d'éducation pour la santé de votre territoire pour étudier les modalités adaptées à votre établissement.

[1] Instruction interministérielle n° DGS/SP/DGOS/R4/DAP/DPJJ/2023/97 (2023)

<https://sante.gouv.fr/fichiers/bo/2023/2023.17.sante.pdf#page=51>

[2] PRS 2023-2028, PRAPS, ARS PACA (2023), page 23

<https://www.paca.ars.sante.fr/media/115883/download?inline>

[3] Guide méthodologique « Prise en charge sanitaire des PPSMJ » (2019)

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-des-populations/personnes-detenees/>

MÉTHODOLOGIE DE PROJETS

en éducation et promotion de la santé en milieu pénitentiaire



« La population carcérale apparaît, dans une forte proportion, comme une population socialement défavorisée, qui cumule les facteurs de risque liés à la précarité. Un rapport du Haut Conseil de la santé publique avait déjà pointé* : « la population placée sous main de justice est soumise, en dehors puis à l'intérieur de la prison, à une multiplicité de facteurs de risques qui sont pour l'essentiel ceux des personnes les plus démunies ».

Ces constats rejoignent les objectifs de réduction des inégalités sociales de santé et justifient une action spécifique de promotion de la santé pour cette population.

Aux besoins initiaux s'ajoutent, pendant toute la durée de la détention, divers facteurs de risques supplémentaires, liés à l'enfermement et à la privation de liberté, et susceptibles d'être aggravés fortement par les conditions de détention. Aussi les besoins des personnes détenues en matière d'éducation pour la santé et de promotion de la santé sont-ils, de ce fait, particulièrement importants et nécessitent des mesures de santé publique renforcées. Les actions de promotion de la santé en détention qui seront mises en place vont également contribuer, par la mobilisation et la participation collective des personnes détenues et le développement de leurs compétences psycho-sociales, à la préparation de leur sortie de détention et de leur réinsertion. Il est important de veiller à une approche adaptée en termes de méthodes et d'outils à des publics ayant des difficultés par rapport à l'écrit et/ou à la maîtrise du français... »

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé, Dossiers Santé en action, Promotion de la santé en milieu pénitentiaire – référentiel d'intervention – Khadoudja Chemlal, Pascale Echard-Bezault, Paule Deutsch Paris : INPES, 2014

* Haut Conseil de la santé publique. Propositions pour l'évaluation du Plan d'actions stratégiques 2010-2014 « Santé des personnes placées sous main de justice ». Paris: HCSP, 2012

Cette « formation-action » a donc pour objectif d'outiller des « équipes pénitentiaires autonomes » afin qu'elles puissent acquérir une méthodologie de base pour mettre en place des programmes, des actions de prévention et d'éducation pour la santé au sein de leur établissement.

Elle se décompose en deux temps :

- un module de 3 jours de formation
- un module de 5 demi-journées d'accompagnement méthodologique de l'équipe pour la mise en place d'un programme d'éducation pour la santé



Compétences visées

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- Repérer les besoins et les demandes en éducation pour la santé des détenus
- Identifier leur rôle et légitimité en éducation pour la santé en maison d'arrêt
- Construire, animer et évaluer leur action de promotion de la santé
- Utiliser différents outils méthodologiques dans le cadre de l'élaboration et de l'évaluation d'actions ou de programme.



Objectifs d'apprentissage

- Connaître les concepts de santé, d'éducation pour la santé, de promotion de la santé et de santé communautaire
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, ainsi que leurs interrelations
- Comprendre la place d'une action au sein d'un programme de santé publique
- Connaître les différentes étapes méthodologiques d'un projet
- Découvrir le contenu et les modalités d'utilisation des différents outils proposés dans le cadre de la formation (CD-Rom, outil de catégorisation des résultats, guide d'auto-évaluation de la qualité des actions...)
- Savoir choisir des outils et méthodes adaptés aux objectifs d'un projet d'éducation et de promotion pour la santé.



Contenu

- Représentations de la santé et de l'éducation pour la santé : concepts et définitions
- Les étapes d'un projet de promotion de la santé : planification, analyse de situation, priorisation, problématique, objectifs, plan opérationnel, ressources, évaluation, communication, valorisation
- Démarche d'évaluation d'action ou de programme : qu'évalue-t-on, quand, pour qui, pourquoi, comment, par qui, à quel coût ?
- Modalités d'utilisation et co-découverte des différents outils proposés.



Méthode d'animation

La démarche est participative et propose une articulation entre théorie et mise en pratique. Les participants sont invités à échanger autour de leurs pratiques professionnelles.



Modalités d'évaluation

Un questionnaire d'évaluation est remis à chaque participant au terme du module.



Public

- Équipes somatique, psychiatrie et addictologie
- Personnel pénitentiaire



Équipe pédagogique

- Equipe du CODES
- Prestataires extérieurs éventuels



Durée

3 jours + 5 demi-journées.

Les formations proposées dans ce catalogue sont assurées par les CoDES.

Prendre contact avec le CoDES du département pour l'organisation de formations.

POSTURES ET TECHNIQUES D'ANIMATIONS

en éducation et promotion de la santé en milieu pénitentiaire



« La population carcérale apparaît, dans une forte proportion, comme une population socialement défavorisée, qui cumule les facteurs de risque liés à la précarité. Un rapport du Haut Conseil de la santé publique avait déjà pointé* : « la population placée sous main de justice est soumise, en dehors puis à l'intérieur de la prison, à une multiplicité de facteurs de risques qui sont pour l'essentiel ceux des personnes les plus démunies ».

Ces constats rejoignent les objectifs de réduction des inégalités sociales de santé et justifient une action spécifique de promotion de la santé pour cette population.

Aux besoins initiaux s'ajoutent, pendant toute la durée de la détention, divers facteurs de risques supplémentaires, liés à l'enfermement et à la privation de liberté, et susceptibles d'être aggravés fortement par les conditions de détention. Aussi les besoins des personnes détenues en matière d'éducation pour la santé et de promotion de la santé sont-ils, de ce fait, particulièrement importants et nécessitent des mesures de santé publique renforcées. Les actions de promotion de la santé en détention qui seront mises en place vont également contribuer, par la mobilisation et la participation collective des personnes détenues et le développement de leurs compétences psycho-sociales, à la préparation de leur sortie de détention et de leur réinsertion. Il est important de veiller à une approche adaptée en termes de méthodes et d'outils à des publics ayant des difficultés par rapport à l'écrit et/ou à la maîtrise du français »

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, Dossiers Santé en action, Promotion de la santé en milieu pénitentiaire – référentiel d'intervention –Khadoudja Chemlal, Pascale Echard-Bezault Paule Deutsch Paris : INPES, 2014

* Haut Conseil de la santé publique. Propositions pour l'évaluation du Plan d'actions stratégiques 2010-2014 « Santé des personnes placées sous-main de justice ». Paris: HCSP, 2012



Compétences visées

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- Identifier et pouvoir mettre en application les postures et attitudes facilitantes pour animer des groupes en éducation pour la santé
- Connaître différentes techniques d'animation adaptées aux publics rencontrés en milieu carcéral et les mettre en œuvre dans des actions collectives d'éducation pour la santé
- Situer les objectifs de ces techniques dans la démarche méthodologique d'une action d'éducation pour la santé
- Adapter leurs interventions aux spécificités du public ciblé, et au contexte spécifique du milieu carcéral et de l'administration pénitentiaire.



Objectifs d'apprentissage

- Découvrir et expérimenter différentes techniques d'animation en éducation pour la santé
- Identifier et utiliser une technique en fonction de l'objectif de l'animation et du public visé
- Déterminer les intérêts et les limites des techniques présentées
- Décomposer et analyser les différentes étapes d'une animation collective, afin de mieux comprendre les fonctions de l'animateur dans la dynamique d'un groupe
- les différentes attitudes et postures, freinantes et facilitantes, d'un animateur d'action collective en éducation pour la santé
- Identifier et gérer les différentes personnalités d'un groupe
- Adapter son intervention aux spécificités du public (détenu ou sous main de justice)
- Gérer les difficultés potentiellement rencontrées lors d'animations collectives
- Identifier les ressources en matière d'outils pédagogiques et matériel de prévention accessibles.



Contenu

- Présentation, expérimentation et analyse des techniques d'animation en éducation pour la santé abordées. Intérêt et limites de chaque technique
- Place des techniques d'animation dans les étapes de la méthodologie de projet en privilégiant les approches participatives/ interactives
- Différentes étapes d'une animation collective (cadre, présentation, échanges et production, synthèse et conclusion etc.) et dynamique d'un groupe (cycle de contact,

d'après la théorie Gestalt) et trame d'animation

- Attitudes et postures de l'animateur d'actions collectives (contributions de Rogers et Porter)
- Fonctions d'un animateur
- Différentes personnalités dans un groupe, comment elles impactent positivement ou négativement sur l'animation et la vie du groupe
- Gestion des situations déstabilisantes pour l'animateur et quelques principes pédagogiques
- Spécificités d'animations en éducation pour la santé en milieu fermé (carcéral), auprès de détenus ou publics sous main de justice
- Partage d'expérience et pratiques professionnelles
- Ressources départementales en éducation pour la santé.



Méthode d'animation

La démarche est participative, interactive et propose une articulation entre théorie et mise en pratique (dont mises en situation). Les participants sont invités à expérimenter des techniques et à échanger autour de leurs pratiques professionnelles.



Modalités d'évaluation

Un questionnaire d'évaluation est remis à chaque participant au terme du module. L'observation des formateurs lors des mises en situations permettra également d'apporter un avis.



Public

- Équipes somatique, psychiatrie et addictologie
- Personnel pénitentiaire



Équipe pédagogique

- Equipe du CODES
- Prestataires extérieurs éventuels



Durée

2 jours

Les formations proposées dans ce catalogue sont assurées par les CoDES.

Prendre contact avec le CoDES du département pour l'organisation de formations.

Accueil, repérage et prise en charge des personnes souffrant de **TROUBLES PSYCHIQUES**



Cette formation action a pour objectif d'accompagner les professionnels des équipes pénitentiaires non spécialisées en psychiatrie pour mettre en œuvre des actions de prévention, de suivi et la prise en charge des publics souffrant de troubles psychiques.

Elle alterne des connaissances sur les différents troubles psychiques, des mises en situations pratiques et des réflexions de groupe sur des actions de réduction des risques pour ce public (crise suicidaire, addictions, violences...)

Format

Elle est proposée en 5 modules d'une demi-journée :

- Les différents troubles psychiques
- L'incarcération et les troubles psychiques : représentations - problématiques spécifiques
- La communication avec la personne détenue souffrant de troubles psychiques pendant la détention
- L'élaboration d'une action de prévention et de réduction des risques pour ce public
- La préparation à la sortie, orientation, comment maintenir une continuité dans et hors les murs.



Compétences visées

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- Mieux repérer les différents troubles psychiques
- Mieux prendre en compte la dimension émotionnelle liée à ces troubles dans la communication
- Repérer leurs besoins en éducation pour la santé
- Leur proposer des actions de prévention et de réduction des risques mieux adaptées
- Réfléchir à l'orientation et la prise en charge spécifique pour la sortie.



Objectifs d'apprentissage

- Mieux connaître et repérer les différents troubles psychiques
- Mieux comprendre les problématiques relationnelles liées à ces troubles



Contenu

- Repères sur la maladie mentale
- Travail sur les idées reçues
- Connaissances en matière de troubles psychiques
- Présentation des différentes pathologies et leurs manifestations
- Connaissances en matière d'accueil, de communication et de prise en charge de personnes souffrant de troubles psychiques
- Elaboration en groupe de séances spécifiques de prévention des conduites à risques et des passages à l'acte.



Méthode d'animation

La démarche est participative et propose une articulation entre théorie et mise en pratique. Les participants sont invités à échanger autour de leurs pratiques professionnelles.



Modalités d'évaluation

Un questionnaire d'évaluation est remis à chaque participant au terme du module.



Public

- Équipes somatique, psychiatrie et addictologie
- Personnel pénitentiaire



Équipe pédagogique

Professionnels du CODES



Durée

5 demi-journées

Les formations proposées dans ce catalogue sont assurées par les CODES.

Prendre contact avec le CoDES du département pour l'organisation de formations.

4 ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELLS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

(santé et administration pénitentiaire) à élaborer un projet de promotion de la santé dans une dynamique collective de communication et de travail en réseau



« La démarche de promotion de la santé et d'éducation pour la santé s'intègre dans une approche globale qui inclut l'environnement des personnes détenues et les conditions de vie dans l'établissement pénitentiaire. Elle associe l'ensemble des intervenants, en cohérence avec la charte d'Ottawa. Elle prend en compte les besoins de santé y compris ceux relatifs aux conditions de vie (déterminants de santé). Ces derniers aspects sont traités en « commission santé » de l'établissement pénitentiaire. »

(Source ASP France)

Cette « formation-action » a pour objectif d'accompagner un « groupe projet d'une équipe pénitentiaire » afin de mobiliser les différents acteurs de l'établissement pour développer une démarche collective de promotion de la santé sur plusieurs des thèmes suivants : réduction des risques / addictions / IST, santé mentale / suicide.

La formation-action, pensée et animée comme un accompagnement sur mesure, facilite la coopération entre niveaux hiérarchiques et professionnels de terrain pour co-construire un projet de promotion de la santé, dans un cheminement collectif mettant en jeu un processus de décroisement, socle d'un projet innovant se déployant en réseau.

Cette démarche interactive suppose que le consultant « fil rouge » ne se positionne pas en expert mais en facilitateur pour une co-élaboration du projet.



Compétences visées

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- Identifier leur rôle et leur légitimité en éducation pour la santé au centre pénitentiaire
- Elaborer un plan d'action d'amélioration de la santé des personnes détenues incluant des actions de prévention, de dépistage et de prise en charge mobilisant les différents acteurs de l'établissement pénitentiaire
- Communiquer sur la promotion de la santé en tenant compte de la triple articulation « réseau - organisation - projet global » pour être force de proposition.



Objectifs d'apprentissage

- Savoir croiser les regards, les expertises, les expériences pour faciliter la communication dans la conduite d'un projet complexe inscrit dans une dynamique de réseau
- Connaître les concepts de l'approche systémique pour étayer ses pratiques professionnelles dans la conduite du changement
- Connaître les concepts de santé, d'éducation pour la santé, de promotion de la santé et de santé communautaire
- Repérer et échanger sur les actions de promotion de la santé mises en place au sein de l'établissement
- Comprendre la place d'une action de santé publique au sein de l'établissement pénitentiaire



Contenu

La formation se décompose en trois axes qui seront adaptés en fonction des besoins des équipes :

- **Axe 1 : une journée initiale** pour élaborer, à partir des expériences et des intentionnalités de chacun(e), une vision collective d'un projet de promotion de la santé en réseau. L'objectif est de nourrir cette représentation en reprenant les concepts de santé, d'éducation pour la santé, de promotion de la santé, de santé communautaire et de déterminants de la santé. Au final, il s'agit de dégager les axes d'amélioration sur lesquels l'équipe souhaite s'investir.
- **Axe 2 : un accompagnement** sous forme de demi-journées « le fil rouge » pour soutenir la dynamique collective de travail en réseau et confronter les points de vue suite aux demi-journées d'apports thématiques :
 - Evaluation et régulation de la dynamique de projet
 - Apports théoriques et méthodologiques sur une approche systémique du travail en réseau
 - A partir d'exercices créatifs, apports sur les processus d'animation d'un projet complexe. Ces demi-journées sont organisées environ toutes les six semaines sur la période de formation.
- **Axe 3 : des modules en demi-journées de formations thématiques** (ordre à définir avec l'équipe accompagnée) :
 - **Module 1 : les différentes étapes méthodologiques d'un projet**, outils d'aide à la formalisation (CD-rom, outil de catégorisation des résultats, guide d'auto-évaluation de la qualité des actions...) choix des outils et méthodes adaptés aux objectifs d'un projet d'éducation et de promotion pour la santé (2 demi-journées)
 - **Module 2 : santé communautaire/participation des usagers** : apports théoriques et réflexion sur l'amélioration de la prise en compte de la parole des personnes détenues (2 demi-journées sur la période)
 - **Module 3 : prévention/dépistage des IST/hépatites** : apports théoriques sur les recommandations / études publiées. Techniques de restitution des résultats pour IST/hépatites et conseils RDR. Réflexion sur l'amélioration des pratiques et des actions de prévention dont tatouage, piercing, actes de coiffure (intervention en lien avec infectiologie ; 2 demi-journées)
 - **Module 4 : accidents d'exposition au risque viral** : actualités sur AEV, recommandations sur la conduite à tenir, place des TROD, rédaction de fiches procédures,

réflexion sur la formation des personnels pénitentiaires à la prise en charge des AEV (intervention en lien avec infectiologie ; 1 demi-journée)

- **Module 5 : prise en compte des problématiques d'addiction** : repérage des comportements et des usages en détention ; réflexion sur les représentations liées à la consommation de substances psychoactives en détention ; élaboration d'actions de réduction des risques et de prévention des consommations en détention (intervention en lien avec addictologie ; 2 demi-journées)
- **Module 6 : préparation à la sortie** : comment améliorer le parcours des personnes sortant de prison ; aspects sanitaires et sociaux (2 demi-journées).



Méthode d'animation

La démarche est participative et propose une articulation entre théorie et mise en pratique. Les participants sont invités à échanger autour de leurs pratiques professionnelles.



Modalité d'évaluation

Questionnaire d'évaluation remis à chaque participant au terme de chaque module.



Public

- Équipes somatique, psychiatrie et addictologie
- Personnel pénitentiaire



Equipe pédagogique

Les professionnels du CODES assureront le continuum de la formation et solliciteront des intervenants spécialisés en fonction des thématiques.



Durée

1 journée initiale
20 demi-journées sur 24 mois

Ce processus de formation s'inscrit dans une démarche d'accompagnement dans le temps (durée prévisionnelle 24 mois).

La durée de la formation peut être modulée en fonction des modules thématiques choisis.

Les formations proposées dans ce catalogue sont assurées par les CoDES.

Prendre contact avec le CoDES du département pour l'organisation de formations.

Introduction à la communication NON VIOLENTE



L'approche proposée par la Communication Non violente (CNV) permet réellement d'être à l'écoute et de reconnaître les difficultés des professionnels dans leur confrontation à des actes de violence quotidiens, par un travail transversal sur les compétences psychosociales, véritable courroie de transmission pour acquérir des comportements favorables à un état de santé et de bien être global, et de proposer un meilleur accompagnement et une meilleure prise en charge des personnes détenues, par l'intermédiaire d'outils proposés.



Compétences visées

À l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- Connaître les bases de la Communication Non Violente
- Mettre en application certains outils proposés dans l'accompagnement des personnes détenues.



Objectifs d'apprentissage

Découvrir la Communication Non Violente (CNV) et son intérêt pour le bien-être, dans la relation à soi et aux autres, avec ses apports pour :

- La connaissance de soi et l'estime de soi
- La gestion des émotions,
- L'aisance dans la relation aux autres, en sachant allier affirmation de soi et écoute de l'autre
- La gestion positive des conflits
- Le développement de l'autonomie, la responsabilité, la capacité d'initiative et la créativité
- La coopération dans les groupes.



Contenu

- La compréhension du fonctionnement de l'être humain proposée par la CNV (notion de besoins fondamentaux des êtres humains, lien émotions-besoins, comportements)
- Le processus de la Communication Non Violente
 - Ce qui facilite et ce qui entrave la communication
 - Écouter vraiment
 - Nos manières de faire habituelles et leur impact dans les relations
 - L'écoute empathique et son intérêt
 - Exprimer ce qui ne nous convient pas
 - Transformer l'expression des jugements

en expression des besoins

- Développer l'aisance avec les critiques
- Entendre les besoins derrière les critiques
- Les applications de la CNV dans les différents champs : éducation, santé, justice...



Méthode d'animation

La formation à la Communication Non violente se fait de manière expérientielle à partir de mises en situation et d'applications à des situations apportées par les participants, complétées par des apports théoriques.



Modalités d'évaluation

Un questionnaire d'évaluation est remis à chaque participant au terme de la formation.



Public

- Équipes somatique, psychiatrie et addictologie
- Personnel pénitentiaire



Equipe pédagogique

Professionnels du CODES et formateur certifié en Communication Non Violente.



Durée

2 jours

Les formations proposées dans ce catalogue sont assurées par les CoDES.

Prendre contact avec le CoDES du département pour l'organisation de formations.

Premiers Secours en Santé Mentale

PSSM

NOUVEAU



Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.



Compétences visées

À l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- Identifier les principaux troubles de santé mentale
- Adapter nos comportements pour apporter une aide
- Nommer le plan d'aide PSSM (dispositif AERER)
- Proposer les ressources disponibles



Objectifs d'apprentissage

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles
- Pouvoir informer et renseigner sur les ressources disponibles
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Maîtriser le plan d'action AERER



Contenu

Formation en présentiel

- Les troubles de santé mentale émergents : dépression, anxiété, psychose, problèmes liés à l'utilisation de substances
- Les crises en santé mentale : comportements suicidaires, attaques de panique, événements traumatiques, états sévères de psychose, conduites agressives, effets sévères liés à l'utilisation de substances toxiques



Méthode pédagogique

- Apports théoriques liés à des situations vécues et débats à partir de supports vidéo
- Echanges sur les expériences et interactivité
- Mise en situation
- Le manuel PSSM France est remis à chaque secouriste à l'issue de la formation



Modalités de validation

L'évaluation est réalisée par PSSM France par l'intermédiaire d'un questionnaire dématérialisé à l'issue de la formation.

Une attestation de secouriste est délivrée par PSSM France.



Public

- Personnel pénitentiaire
- Personnel de l'Unité Sanitaire
- Tous professionnels intervenants au sein du centre



Équipe pédagogique

Formateur(trice) accrédité PSSM



Durée

2 jours

Les formations proposées dans ce catalogue sont assurées par les CoDES 05 et 03.

Prendre contact avec le CoDES du département pour l'organisation de formations.



Compétences visées

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- Définir les troubles liés à l'utilisation de substances ou les comportements addictifs
- Identifier ces troubles pour leur public
- Conduire un entretien pour aborder la question des consommations ou des comportements problématiques
- Identifier le réseau d'accompagnement et de soins
- Proposer des accompagnements adaptés



Objectifs d'apprentissage

- Travailler sur les concepts de base en matière d'addiction et de prise en charge
- Connaître les produits et les conséquences de leur consommation
- Découvrir des outils d'évaluation et d'aide au repérage
- Pouvoir mener un entretien autour des comportements de consommation
- Développer des connaissances concernant les lieux de prise en charge et les modes de fonctionnement de ces structures
- Accompagner les publics vers ces structures spécialisées



Contenu

Formation en présentiel

- Réflexion sur nos représentations et nos comportements en matière de consommations de produits psychotropes
- Les concepts de base en matière d'addiction
- Les divers produits (tabac, alcool....)
- Lois et réglementation
- Le réseau des intervenants dans le champ des addictions
- L'accueil des personnes avec des troubles liés à des usages problématiques
- Les outils de repérage et de réduction des risques



Méthode d'animation

- Quiz
- Travaux en sous-groupe
- Exercices
- Mises en situation
- Analyse de cas
- Vidéos
- Apport de connaissances



Modalités d'évaluation

L'évaluation est de type formative. Les objectifs sont évalués lors d'exercices individuels et d'échanges en groupe.

Une attestation de présence est remise à l'issue de la formation.



Public

- Personnel pénitentiaire
- Personnel de l'Unité Sanitaire
- Tous professionnels intervenant au sein du centre



Équipe pédagogique

Formateur du CoDES 83



Durée

2 jours

Les formations proposées dans ce catalogue sont assurées par le CoDES 83.

Prendre contact avec le CoDES du département pour l'organisation de formations.



JOURNÉE RÉGIONALE

Une journée régionale sera organisée chaque année par le CRES autour d'un thème à définir avec l'ARS PACA et l'ensemble des partenaires.